

La polygamie et la bible : le débat

Table des matières

La polygamie et la bible : le débat.....	1
Introduction.....	3
Définitions et hypothèses.....	3
Orientation du débat	5
Résumé de la position anti-polygamique	5
Analyse des versets « anti-polygamiques »	5
Analyse des versets « fondamentaux ».....	5
Autres versets « anti-polygamistes »	8
Autres arguments.....	10
L'absence de polygames dans le nouveau testament.....	10
C'est par la prière qu'on comprend que la polygamie est interdite, et ceux qui pensent le contraire n'ont pas assez prié et doivent encore prier	10
Il ne faut pas se contenter de juxtaposer plusieurs versets bibliques, car il faut des années d'études pour les comprendre. Il faudrait donc se contenter de croire ceux qui ont fait toutes ces années et ont compris.....	11
La polygamie est interdite par principe.....	11
La polygamie crée des problèmes	12
Dieu n'a pas créé deux femmes, mais une seule	12
Dieu a juste toléré la polygamie, qui était un péché.....	12
Pourquoi la femme ne serait pas alors polyandre	13
La polygamie est égale à la mort parce que les arabes sont en guerre avec Israël	13
Arguments en faveur de la polygamie	14
Dieu a légiféré la polygamie	14
La loi sur le levirat impose la polygamie	15
Jésus assimile le royaume des cieux à un mariage polygame	15
Léa se dit bénie pour avoir donné sa servante à son mari.....	16
La polygamie n'est pas interdite aux croyants dans un milieu polygame.....	16
Chaque femme devrait avoir son mari.....	16
De nombreux hommes de Dieu furent polygames	16
Ceux qui ne comprennent pas l'amour de Dieu.....	17

Ne rien rajouter aux commandements de Dieu.....	18
Les autres arguments	18
La polygamie et la bible.....	19
Quelques lectures fondamentales	19
Premières analyses.....	19
Concubinage et bible.....	21
Le lévirat et la polygamie	21
Textes « anti-polygamiques » du nouveau testament.....	22
Autres discussions	23
Conclusion	25

Introduction

Je souris en pensant à suite de ce texte, dans lequel je vais démontrer de manière claire que la bible n'interdit pas la polygamie, en démontant un à un tous les arguments de ceux qui prétendent le contraire et en leur passant plusieurs colles auxquelles ils ne pourront répondre. Je souris aussi parce que je sais qu'il ne changera rien aux convictions de ceux qui ont déjà atteint un tel niveau de lavage de cerveau que tu peux leur montrer le blanc, et parce qu'on leur a dit que c'était noir, même en voyant blanc ils te diront que c'est noir et que tu vois blanc parce que tu n'as pas assez prié.

Notre devoir n'est pas de les convaincre, mais de leur présenter la vérité, de manière à ce que demeurer dans l'erreur soit un choix pour eux et non le résultat de leur ignorance. Je sais que ceux-là ne peuvent bouger que si les gourous de leurs églises leur disent qu'il est possible de bouger. A ceux-là, je les supplie de transmettre ce texte aux gourous de leur église.

Je rends grâce à Dieu, qui me donne ce jour la force, les connaissances et les mots pour confondre tous ceux qui en son nom prêchent ce qu'il n'a pas dit, pour confondre ceux qui comme les pharisiens maintiennent les croyants sous des chaînes montrant qu'ils n'ont rien compris à l'amour de Dieu et à l'esprit de la loi. Aux croyants qui cherchent la vérité, ce texte leur permettra d'en avoir le cœur net.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, afin que nous soyons résolument conduits par l'esprit, je prie Dieu pour que le lecteur de ce texte soit pleinement éclairé par l'esprit de Dieu dans sa lecture, et que tout voile dogmatique, toute posture ayant juste pour but de se conformer à l'enseignement de son église soit brisée. Qu'il soit dans l'état d'esprit de celui qui cherche la vérité et non de celui qui veut conforter coûte que coûte ses croyances, sachant qu'il est plus important de plaire à Dieu que de plaire aux hommes. Que Dieu nous éclaire tous, au nom de Jésus Christ, et que l'Esprit de Dieu nous enseigne.

Comme l'a souhaité mon ami Alex, je veux tout d'abord poser ici les bases d'un débat structuré. Je commencerai par définir quelques notions importantes, et poser les hypothèses du débat. Ensuite, j'énoncerai les principaux arguments avancés pour soutenir l'interdiction de la polygamie ; puis, je visiterai un à un ces arguments, tout en introduisant progressivement les arguments qui prouvent le contraire.

Définitions et hypothèses

Hypothèse 1 : chaque verset relève de la lettre écrite. Sa compréhension est une forme d'interprétation dudit verset, qui peut ne pas être strictement conforme à la lettre du texte, mais plutôt à son esprit.

Justification : considérons le commandement "Tu ne tueras point" exode 20:13; on peut noter que le texte de cette loi n'a aucune restriction, ni contexte explicite. Le texte est : "tu ne tueras point", et c'est tout. Est-il donc interdit de tuer les poulets, les chèvres, les canards, les serpents...

Chacun peut me dire que cette loi ne concerne pas les animaux, bien que ce ne soit pas écrit. Cela

signifie ici que chacun au-delà de la lettre est allé chercher l'esprit du texte, et a ainsi bâti sa compréhension : « ... car la lettre tue, mais l'esprit vivifie » 2 Cor 3 :6

Définition 1 : interprétation consistante

Une interprétation d'un verset est dite consistante si tous les versets de la bible utilisant la même expression ou une expression fortement similaire peuvent être interprétés de la même manière sans que cela pose un problème évident. Dans le cas contraire, l'interprétation est dite inconsistante.

Notons que l'inconsistance d'une interprétation ne la rend pas d'office fausse, mais elle permet de conclure que d'autres interprétations sont possibles, et de chercher la meilleure interprétation, en prenant en compte le contexte et les autres versets de la bible.

Définition 2 : interprétation cohérente

Une interprétation est dite cohérente si elle n'est pas en contradiction flagrante avec d'autres versets de la bible. Dans le cas contraire, elle est dite incohérente.

En d'autres termes, lorsqu'une interprétation est incohérente, on peut trouver un ensemble de versets de la bible, qui combinés avec le verset interprété, ne permettent pas de ne pas aboutir à une contradiction, quel que soit l'interprétation admissible qu'on donne à cet ensemble.

Définition 3 : interprétation partielle et partielle

Une interprétation est dite partielle et partielle lorsqu'elle choisit d'ignorer tous les versets de la bible qui semblent fournir un message contraire. Ainsi, une telle interprétation, plutôt que de véhiculer un message consistant et cohérent avec le reste, choisira de véhiculer un message contradictoire tout en faisant comme si le reste ne fait pas partie de la bible.

Définition : interprétation admissible

Dans la suite de ce texte, nous entendrons par interprétation admissible toute interprétation consistante et cohérente.

Hypothèse 2 : préférence aux interprétations consistantes et cohérentes

Pour mieux comprendre les écritures, il faut donner la préférence aux interprétations consistantes et cohérentes. Si la consistance n'est pas possible, on va au moins rechercher la cohérence.

Hypothèse 3 : impossibilité de débat dans les interprétations partiales et partielles

Pour qu'un débat qui porte sur la bible puisse même avoir sa raison d'être, on doit éviter les interprétations partiales et partielles. En effet, celui qui fait de telles interprétations, du fait qu'il ignore expressément toute une partie de la bible, ne peut convaincre quelqu'un qui prend en compte cette partie, et ne peut être convaincu lui-même, car il rejette une partie de la bible qu'il prétend citer.

Orientation du débat

Je vais donc dans l'exposé qui va suivre, apporter continuellement ma préférence aux interprétations admissibles. Je vais également demander à toute personne qui voudrait répondre à mon argumentaire d'éviter d'envoyer un verset isolé avec une interprétation partielle et partielle, mais de bâtir lui aussi une interprétation admissible, en intégrant tous les autres versets que j'aurais mentionnés. Il n'y aura donc pas de suite de débat tant qu'il aura laissé sans interprétation admissible certains arguments mentionnés. Tout au plus, je lui rappellerai les arguments ignorés.

Résumé de la position anti-polygamique

Dieu a interdit la polygamie, depuis la genèse. Il l'a ensuite tolérée jusqu'à Jésus. Jésus étant arrivé, la tolérance est finie et la polygamie est interdite aux chrétiens. Pour prouver cela, plusieurs stratégies sont utilisées :

- 1) Divers versets, parmi lesquels celui de la genèse 2 :24, Marc 10 :1-9, Mat19 :4 qui reprend la genèse, hébreux 9 qui établit une nouvelle alliance, le texte qui dit « que chacun ait sa femme, que chaque femme ait son mari , le fait que christ soit venu abolir la loi dont nous sommes libérés (romains 10 :4), la loi de Christ qui remplace celle de moise, on a conseillé aux rois de ne pas multiplier pour lui les épouses Deut 17 :15 ,17
- 2) l'absence de polygames dans le nouveau testament
- 3) C'est par la prière qu'on comprend que la polygamie est interdite, et ceux qui pensent le contraire n'ont pas assez prie et doivent encore prier
- 4) Il ne faut pas se contenter de juxtaposer plusieurs versets bibliques, car il faut des années d'études pour les comprendre. Il faudrait donc se contenter de croire ceux qui ont fait toutes ces années et ont compris.
- 5) La polygamie est interdite par principe
- 6) les problèmes créés par la polygamie,
- 7) Dieu n'a pas créé deux femmes, mais une seule

Nous allons maintenant analyser les divers arguments ici avancés, afin de voir s'ils tiennent.

Analyse des versets « anti-polygamiques »

Analyse des versets « fondamentaux »

Remarquons que les versets qui semblent le plus aveugler certains au point de faire comme si tous les autres versets n'existent pas sont les suivants : genèse 2 :24, Marc 10 :1-9, Mat19 :4 et « que chacun ait sa femme, que chaque femme ait son mari ». Nous allons maintenant montrer que leur interprétation anti-polygamique est inconsistante et incohérente, et par conséquent non admissible.

Reprenons ici le texte de la genèse :

« C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair » genèse 2 :24

Ceux qui citent ce texte n'y comprennent pas grand-chose. Pour s'en rendre compte, commençons par citer cet autre verset de la bible.

Exode (20:17) « Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, ni sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne. »

Notons l'usage permanent du singulier : sa maison, sa femme, son bœuf...

Maintenant, supposons que d'après la lettre, s'attachera à sa femme de genèse impose une seule femme du fait de l'usage du singulier. Avec la même interprétation, on conclura qu'il interdit d'avoir plus d'une maison, plus d'un serviteur, plus d'un bœuf, plus d'un âne. De manière évidente cette conclusion est stupide, et par conséquent l'emploi du singulier ne traduit nullement une interdiction de pluriel, mais traduit plutôt un style d'écriture. Lorsque quelqu'un dit « mon voisin est mort », ou « la femme de mon voisin est malade », cela ne signifie pas forcément qu'il a un seul voisin, ni même que son voisin a une seule femme. Interpréter le singulier de la genèse comme une interdiction de pluriel relève de l'inconsistance.

On pourrait argumenter que non, puisqu'il est en plus dit dans la genèse « ..., et ils deviendront une seule chair ».

A celui qui le dit, on peut tout d'abord lui demander « que signifie devenir une seule chair ? ». Il est dangereux de réciter un texte sans chercher à en avoir la moindre compréhension. Il est évident que le corps physique du marié est différent de celui de son épouse. C'est pour cela que l'un peut faire un accident, souffrir physiquement, tomber malade, mourir tandis que l'autre est bien portant. C'est quoi alors devenir une seule chair ?

Considérons ce verset :

Jean 17 :21 « afin que **tous soient un**, comme toi, Père, tu es en moi, et comme je suis en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous, pour que le monde croie que tu m'as envoyé. »

Remarquons que Christ affirme que tous les chrétiens doivent être un. Le terme un ici traduit de manière évidente l'unité et non l'unicité (car chaque chrétien reste un individu différent). De ce verset, il est consistant de traduire « une seule chair » de la genèse comme étant l'unité de la chair. Et comme tous les chrétiens qui sont nombreux devraient être un, l'unité n'exclut pas la pluralité. Ainsi, la polygamie n'est pas en contradiction avec l'unité de la chair. Cela est d'autant plus vrai que dans un mariage polygame, si quelqu'un a une MST, elle ira à tous les partenaires. Ainsi, l'unité de la chair s'étend naturellement entre l'homme et toutes ses épouses, dans un mariage polygamique.

Cette interprétation est d'ailleurs renforcée par ce texte de Corinthiens : « Ne savez-vous pas que celui qui s'attache à la prostituée est un seul corps avec elle? Car, est-il dit, les deux deviendront une seule chair. » 1 Corinthiens 6:16

En fait en quoi consiste l'attachement à une prostituée sinon le rapport sexuel ? On voit ici que sans mariage, et avec rapport sexuel, on forme déjà un seul corps, ce qui confirme l'unité ou l'union des corps comme interprétation admissible de genèse, l'interprétation des anti-polygamistes étant inconsistante.

Je me demande alors, au nom de quelle interprétation admissible a-t-on pu conclure à l'interdiction de la polygamie par genèse ? Quelle compréhension a été donnée à la notion « une seule chair » ?

Nous montrerons plus tard qu'en plus d'être inconsistante, cette interprétation est incohérente. Pour le moment, analysons les autres versets :

« Mais moi, je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour cause d'infidélité, l'expose à devenir adultère, et que celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère. » Matthieu 5 :32

S'agissant des paroles du Christ (Matthieu 5:32, et 19:5, Marc 10 :1-9), le passage de la Genèse (2:24) y est répété non pas pour condamner la polygamie, mais pour refréner la liberté illimitée du divorce, ce qui est bien différent. Le mariage est un sujet de joie et le divorce un sujet de douleur. On ne peut les mettre au même pied, ce serait considérer que la naissance et la mort sont équivalents, et qu'on condamnerait autant quelqu'un pour avoir donné naissance que pour avoir donné la mort.

Analysons maintenant (1 Corinthiens 7:2) : « Toutefois, **pour éviter l'impudicité**, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari ».

Une interprétation brute de **la lettre**, partielle et partielle, conclut tout de suite que nul ne doit avoir plusieurs femmes. Or il est évident que cette interprétation est inconsistante avec exode 20:17 mentionné ci-dessus, où nous avons déjà constaté que l'emploi du singulier n'est pas forcément une exclusion d'office du pluriel. De plus, ce verset est trop souvent cité et analysé en oubliant son début « ... **pour éviter l'impudicité** », dans certaines traductions, c'est « ... pour éviter la débauche ». Ainsi, le verset stipule qu'un homme qui n'a pas sa femme ou une femme qui n'a pas son mari seront tentés par l'impudicité ou la débauche, et la solution prescrite par la bible pour éviter cela est le **mariage**.

Or, ceux qui interdisent la polygamie oublient que dans un pays comme le Cameroun où il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes, la conséquence immédiate de l'interdiction de la polygamie est que la partie « **chaque femme ait son mari** » de ce verset ne sera pas respectée, avec la conséquence naturelle que cela implique qui est l'impudicité ou la débauche. Ainsi, ils violent la bible et imposent le célibat à des femmes appelées d'après ce texte à se marier, et prétendent le faire au nom de Dieu. Or, on peut noter que l'interprétation au sens de la lettre qu'ils font interdit de fait le célibat, car chaque homme doit avoir sa femme et chaque femme son mari. L'interprétation au sens de la lettre à la fois interdit le célibat et force le célibat lorsqu'il y a trop de femmes par rapport aux hommes. Cette interprétation est incohérente avec elle-même. Ceux qui la font vous disent qu'ils agissent par l'esprit, alors que de manière évidente l'esprit est très loin de leur interprétation et seule la lettre sans aucune analyse prime. Notons que les européens qui ont imposé à la religion leur culture monogamique (on y reviendra plus tard), s'accommodaient justement bien de régime de monogamie avec plusieurs maîtresses que de polygamie.

L'interprétation au sens de l'interdiction de la polygamie de ce verset est également inconsistante avec cet autre verset : « Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme ... » 1 Timothée 3:2. L'énoncé même de ce verset est une preuve suffisante que la polygamie n'était pas défendue aux autres croyants, **et qu'elle était alors pratiquée** dans l'Église. En effet, si elle n'était pas pratiquée et interdite, il aurait suffi de dire que l'évêque doit être marié, et non pas précisé que cela doit être avec une seule femme.

que nul ne doit en avoir plus d'une, car la signification du précepte est que tout homme devrait avoir sa propre femme, à lui-même, mais non qu'il ne devrait en avoir qu'une. Il est enseigné directement que les évêques, les anciens et les diacres ne devaient avoir qu'une seule femme (1 Timothée 3:2, 12, et Tite 1:5-7), sans doute afin qu'ils pussent s'acquitter avec une plus grande diligence de leurs devoirs ecclésiastiques. Le commandement lui-même est une preuve suffisante que la polygamie n'était pas défendue aux autres, et qu'elle était alors pratiquée dans l'Église....

Nous montrerons plus tard que l'interprétation anti-polygamiste de ces versets est incohérente, ayant déjà ici abondamment prouvé qu'elle est inconsistante.

Autres versets « anti-polygamistes »

- 1) on a conseillé aux rois de ne pas multiplier pour lui les épouses Deut 17 :15 ,17

Le fait même donner ce conseil spécialement aux rois est la preuve que cela n'était pas interdit pour les hommes. Tout le monde n'a pas le profil pour être roi, ni la volonté de ce poste. Ensuite, il faut noter que c'est un conseil et non un commandement. Enfin, il faut une fois de plus éviter de prendre une interprétation à la lettre et non à l'esprit. Ne pas multiplier pour lui les épouses ne signifie pas forcément en avoir une seule. On peut d'ailleurs lire la traduction Louis Segond : « Qu'il n'ait pas **un grand nombre de femmes**, afin que son cœur ne se détourne point; et qu'il ne fasse pas de grands amas d'argent et d'or».

Peut-on considérer deux femmes comme étant « un grand nombre de femmes » ? Je ne crois pas. Or, à deux femmes, on est déjà polygame.

- 2) le fait que Christ soit venu abolir la loi dont nous sommes libérés (romains 10 :4), la loi de Christ qui remplace celle de Moïse.

Voilà qui est bien dit. Or, Jésus n'a jamais interdit la polygamie, vu que nous avons démontré que les interprétations de Matthieu et Marc ci-dessus allant dans le sens de l'interdiction de la polygamie étaient inconsistantes. La libération de la loi, ne nous a pas imposé une nouvelle loi, à savoir celle de la monogamie.

L'évêque doit être mari d'une seule femme

1 thim 3:1-6 "*Cette parole est certaine: Si quelqu'un aspire à la charge d'évêque, il désire une œuvre excellente. 2 Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, modéré, réglé dans sa conduite, hospitalier, propre à l'enseignement. 3 Il faut qu'il ne soit ni adonné au vin, ni violent, mais indulgent, pacifique, désintéressé. 4 Il faut qu'il dirige bien sa propre maison, et qu'il tienne ses enfants dans la soumission et dans une parfaite honnêteté ; 5 car si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Église de Dieu ? 6 Il ne faut pas qu'il soit un nouveau converti, de peur qu'enflé d'orgueil il ne tombe sous le jugement du diable. »*

Il est clair que ce texte concerne ceux qui veulent diriger l'église et non tous les chrétiens ? Cela est bien dit dans le départ, et exclu le nouveau converti (verset 6). Plusieurs autres exigences sont fixées : avoir des enfants, tenir sa maison... On voit que cela exclut les chrétiens célibataires sans enfant. Je ne vois donc pas en quoi un texte qui concerne ceux qui veulent diriger l'église devrait s'adresser à tous. Il en est de même pour le verset 12 qui est limité à ceux qui aspirent à la fonction de diacre. D'ailleurs, la précision qu'il soit mari d'une seule femme laisse entendre qu'un chrétien qui n'aspire pas à cette fonction pourrait être mari de plusieurs femmes

Analyse détaillée complémentaire de 1 Corinthiens 7:2 que chaque homme ait sa femme et que chaque femme ait son mari

1 Corinthiens 7:2 « *Toutefois, pour éviter l'impudicité, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari* ». C'est l'usage du singulier ici qui fait conclure à l'interdiction de la polygamie par ce verset. Essayons de maintenir ce raisonnement à la lumière de deux autres versets. Commençons par le plus "petit" 1 Corinthiens 7:29 "Voici ce que je dis, frères, c'est que le temps est court; que désormais ceux qui **ont des femmes** soient comme n'en ayant pas". Remarquons que c'est le pluriel qui est utilisé ici ? On n'a pas écrit "que ceux qui ont une femme...". J'imagine que quelqu'un va dire que ce pluriel ne signifie pas le pluriel ; continuons.

Exode 20:17 « *Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartienne à ton prochain* ». Ceci est le 10e des dix commandements de Dieu. Remarquons que tout est au singulier. On peut donc en conclure suivant ce raisonnement appliqué à 1 cor 7 :2 pour conclure à la monogamie imposée, qu'il est interdit d'avoir deux bœufs, deux serviteurs, deux maisons... ? Il est évident que non pour toute personne saine d'esprit. Nous pouvons donc en conclure que l'usage du possessif singulier dans la bible n'établit pas une interdiction de posséder un grand nombre.

Mais ce n'est pas tout, car il faut maintenant montrer comment ce verset encourage la polygamie.

Ésaïe 3 :25 « *Tes hommes tomberont sous le glaive, Et tes héros dans le combat* »

Ésaïe 4:1 « *Et sept femmes saisiront en ce jour un seul homme, et diront: Nous mangerons notre pain, Et nous nous vêtirons de nos habits; Fais-nous seulement porter ton nom! Enlève notre opprobre !* »

Le prophète Esaïe nous fait savoir qu'à l'issue d'une guerre ayant décimé les hommes (Esaïe 3 :25), le déficit d'hommes sera tel que 7 femmes attraperont un homme, juste pour le mariage. Comment est-ce possible si Dieu interdit la polygamie ? Comment faites-vous sans polygamie pour que chaque femme ait son mari quand les hommes sont en grand nombre morts en guerre ou en déficit ? Le verset de 1 Corinthiens 7 :2 précise bien **que chaque femme doit avoir son mari pour éviter l'impudicité**. Voyez-vous qu'en condamnant les femmes au célibat dans le contexte de grand déficit d'hommes **vous les condamnez à l'impudicité** ????

Maintenant comprenez-vous que pour respecter ce verset, la polygamie s'impose là où il n'y a pas assez d'hommes et que chaque femme doit avoir son mari ? CQFD

Bien plus encore, Esaïe 3:25 qui vient avant la prophétie de Esaïe 4 :1 montre que les hommes sont morts en guerre. Il s'agit ici d'une prophétie c'est à dire une chose qui doit s'accomplir **dans le futur** et non accomplie dans le passé du moment de la prophétie. Lorsqu'on lit les versets de qui viennent après (Esaïe 4 :2-3), on comprend qu'il est peu probable que cette prophétie se soit déjà accomplie. Je vois mal quelqu'un dire qu'elle est accomplie dans le passé. Alors, ceux qui voudront faire croire que ceci avait trait au passé, qu'ils fassent attention à leurs propos, et surtout disent à quel moment du passé cela est arrivé, moment qui aurait la suite décrite dans Esaïe 4 :2-3 ! En tout cas, un exemple typique en début 2024 est l'Ukraine, où tellement d'hommes sont morts à la guerre qu'un problème similaire commence à être vécu par les femmes !

Dans un tel contexte, lorsqu'on dit que chaque femme ait son mari, vous préférez contraindre les femmes au célibat (la monogamie de l'homme ne leur permettant pas chacune d'avoir son mari), à rester obligées de fornicer pour avoir leur enfant ? Et à jouer à vie un rôle de Tchiza (maîtresse) sans droit légal à cause de votre idéal inventé par l'occident que vous cherchez désespérément à imposer par la bible malgré le fait que la bible milite activement contre tous vos arguments ?

Autres arguments

L'absence de polygames dans le nouveau testament

Jésus Christ est arrivé dans une société juive polygame. Les apôtres ont prêché à plusieurs peuples polygames. Le fait qu'on n'ait pas décrit la vie des gens dans le nouveau testament ne permet pas de conclure qu'il n'y avait plus de polygames. Cette conclusion va même à l'encontre du bon sens, car tous les polygames ne sont pas morts chez les juifs et dans tous les peuples à qui il fut prêché l'évangile dès le jour de l'arrivée de Jésus. Les polygames étaient là et faisaient bien parti des croyants et des repentis (il est statistiquement impossible que seuls les monogames aient cru), et c'est pour cela qu'on demande à l'évêque de ne pas être polygame, laissant par là même chaque croyant choisir son statut.

C'est par la prière qu'on comprend que la polygamie est interdite, et ceux qui pensent le contraire n'ont pas assez prié et doivent encore prier

Ceci est un argument qui me semble proprement de mauvaise Foi. **En effet, que celui qui avance cet argument me dise laquelle de ses prières lui a apporté la révélation que la polygamie est interdite, et sous quelle forme était cette révélation.** Comment quelqu'un peut faire d'un enseignement reçu dans son église une révélation de prière et envoyer les autres prier alors que lui-même n'a pas eu cela de la prière ? Il est bien de défendre sa position, mais gardez-vous de mentir et de vous rendre coupable aux yeux de Dieu. N'invoquez pas la prière pour un savoir que vous n'avez pas reçu par prière.

Pour aller plus loin, notons ces autres repères historiques. D'après Wikipédia, la polygamie fut interdite **par l'église au 16^{ème} siècle** (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Polygamie#Christianisme>). D'après cette autre référence (<https://www.islamreligion.com/fr/articles/326/la-polygamie-dans-le-judaisme-et-le-christianisme/>) Martin Luther, lors de la réforme protestante reconnaît que la polygamie n'est pas interdite.

Je me demande alors si ceux qui parle de prier ont plus prié que les apôtres qui n'ont pas pu interdire la polygamie aux chrétiens, que tous les premiers chrétiens et surtout que Christ qui ne l'a pas interdite, comme nous le verrons encore dans la suite ?

Cet argument est simplement une arnaque de ceux qui veulent qu'on admette blanc ce qui est noir, et qui pour cela s'appuient sur un argument de manipulation, pour que quelqu'un de peur de passer pour non éclairé par l'esprit admette ce qui n'est pas vrai.

Je reconnais que la prière nous aide à mieux comprendre la parole de Dieu, et que c'est grâce à celle que je reconnais aujourd'hui que la polygamie n'est pas interdite. La prière nous permet de trouver dans la bible et dans l'histoire, la preuve de nos « révélations », autrement, c'est juste un lavage de cerveau religieux qu'on veut attribuer à la prière.

Il ne faut pas se contenter de juxtaposer plusieurs versets bibliques, car il faut des années d'études pour les comprendre. Il faudrait donc se contenter de croire ceux qui ont fait toutes ces années et ont compris.

Cet argument est en contradiction avec celui qui veut que la compréhension vienne de la prière. On ne peut pas se contenter de croire les autres, car ils peuvent s'entre trompés. Enfin, il faut éviter justement de juxtaposer les versets, mais il faut leur trouver une interprétation admissible dans le contexte global de la bible, sans exclusion.

La polygamie est interdite par principe

Quel principe ? Vu que nous avons montré que l'interprétation de genèse est erronée.

Le dessein originel de Dieu relativement au mariage?

*« L'Eternel Dieu dit: Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui. »
Genèse 2 :18*

Avant de créer la femme, Dieu dit dans la genèse : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul."

est-ce seulement valable pour l'homme? On peut penser que non. Les statistiques montrent qu'en moyenne les personnes en couple vivent plus longtemps et plus heureux que les personnes seules.

Dieu dit encore en genèse, après il n'est pas bon que l'homme soit seul : "Je lui ferai une aide semblable à lui"

La raison d'être de la femme est d'aider l'homme. Comme le dit la bible, "... la femme a été créée à cause de l'homme" [1 Corinthiens 11:9](#).

En d'autres termes, la raison d'être même de la femme, c'est l'homme. "Tes désirs se porteront sur ton mari" [Genèse 3:16](#)

La femme a été faite à cause de l'homme, pour l'homme, et ses désirs se portent sur son mari.

Ce qui est **donc contre nature, contre le plan initial de Dieu**, c'est toute théorie visant à pousser des milliers de femmes à **vivre seules**, loin de leur mission initiale sur terre. Or au Cameroun en 2019, les statistiques dans la tranche 15-34 ans, qui est la tranche favorable au mariage des femmes, donnent presque 300 000 femmes de plus que les hommes, soit 8% de la population des femmes de cet âge.

La bible rappelle d'ailleurs que **pour éviter la débauche ... que chaque femme ait son mari**. De même, pour éviter la tentation, les mariés ne doivent pas se priver l'un de l'autre. Comment dans ces conditions peut-on exposer toute leur vie des gens à la tentation et leur demander de ne pas céder???

La polygamie crée des problèmes

Oui, la monogamie aussi. L'objectif de ce débat n'est pas de savoir si c'est le système parfait de mariage, sans problème, mais si Dieu l'interdit.

Dieu n'a pas créé deux femmes, mais une seule

Oui, même chez les animaux, Dieu n'a pas créé de double de la femelle, or la polygamie est presque la règle dans tout le règne animal. Est-ce que les animaux pêchent tout le temps ou est-ce que finalement la polygamie est le système naturel du règne animal y compris l'homme ?

Pourquoi Dieu devrait créer deux maquettes alors qu'une seule suffit à reproduire (je parle là comme un ingénieur). Pas besoin de deux maquettes si on peut déjà en reproduire une. Il n'y a donc aucun lien entre la création en un exemplaire et la polygamie.

Dieu a juste toléré la polygamie, qui était un péché

On peut sans aucun doute dire que ceci est faux, à la lumière de plusieurs textes de la bible.

Considérons ce passage :

*2 Samuel 12:7-8 "Et Nathan dit à David: Tu es cet homme-là! **Ainsi parle l'Eternel, le Dieu d'Israël: Je t'ai oint pour roi sur Israël, et je t'ai délivré de la main de Saül; 8je t'ai mis en possession de la maison de ton maître, j'ai placé dans ton sein LES FEMMES de ton maître, et je t'ai donné la maison d'Israël et de Juda. Et si cela eût été peu, j'y aurais encore AJOUTE »***

Ici il n'y a point d'équivoque ; Dieu a donné des femmes à David, à l'homme qu'il aimait ; il les lui a données comme une de ses grandes bénédictions ; il lui aurait donné davantage si ce n'eût pas été assez. Je rappelle que ceci vient bien après la gènesè, c'est à dire après le texte de s'attacher à sa femme et devenir une seule chair.

Ici, dieu ne dit pas avoir toléré la polygamie de David. Lisons bien « **j'ai placé** dans ton sein **les femmes** de ton maître », c'est Dieu lui-même qui a donné à David **les** femmes de son maitre, et il le déclare. Est-ce que Dieu encourage à pécher ?

Considérons aussi ce passage :

(2 Chroniques 24:2, 3) : « Joas fit **ce qui est droit** aux yeux de **l'Éternel pendant toute la vie** du sacrificateur Jehojada. **Jehojada prit pour Joas deux femmes**, et Joas engendra des fils et des filles », car les deux membres de phrase ne sont pas mis en opposition ni séparés l'un de l'autre, mais il est dit, sans aucune disjonction, que, sous la direction de Jehojadah, Joas fit ce qui est droit, et que par l'autorité de ce même sacrificateur il se maria avec deux femmes... Donc, puisque la droiture de Joas est mentionnée sans aucune exception relative à ce double mariage, il est évident que la polygamie n'était pas considérée comme un sujet de censure car l'écrivain sacré n'aurait pas négligé une telle occasion de faire cette exception si, en réalité, il s'y trouvait quelque chose qui méritât la réprobation.

Mieux encore, on voit que prendre deux femmes « **est droit aux yeux de l'Éternel** », car cela fut fait par Joas durant la vie du sacrificateur, et même par le sacrificateur.

Nous donnerons dans la suite des preuves que Dieu n'a pas juste toléré la polygamie, mais même qu'il l'a encouragée. Notons que même Moïse fut Polygame, de même que Abraham le père des croyants.

Pourquoi la femme ne serait pas alors polyandre

Quelqu'un m'a dit qu'on ne peut pas justifier la polygamie par le fait de susciter une descendance à l'homme dont l'épouse est stérile, car en vertu de « tu aimeras ton prochain comme toi-même », cela supposerait que si c'est l'homme qui est stérile, la femme doit prendre un second mari.

Dans la bible, **l'homme est le chef de la femme, et nul ne peut servir plusieurs maîtres**, d'où normalement un unique mari pour la femme, dans la perspective biblique.

Ensuite, une femme aurait du mal à donner la même année à plusieurs maris des enfants. Il n'y a pas de symétrie, dans la perspective biblique, où la polyandrie n'a jamais existé.

Il ne faut pas perdre de vue que Dieu donna un commandement pour susciter une descendance à l'homme, il n'y en a pas un pour susciter une descendance à la femme. Les généalogies sont patriarcales et non matriarcales.

1Cor 11:99 « et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme ».

La femme qui a épousé un homme stérile explorera avec son mari diverses solutions autres qu'avoir deux maris, sachant de toutes les manières que la chasteté dans le célibat ne donne pas plus d'enfants qu'un mari stérile.

La polygamie est égale à la mort parce que les arabes sont en guerre avec Israël

Il faut régulièrement méditer et appliquer ce verset de la bible "garde la sagesse et la réflexion, elles seront la vie de ton âme et l'ornement de ton cou" Prov 3:21. Lorsque vous vous contentez de dire ce qu'on vous a dit, ou de dire les choses sans y réfléchir, vous vous laisserez facilement entraîner à toutes fausses doctrines. Allons dans ton raisonnement. **Cain qui a tué Abel, était-il d'une autre mère ?** Doit-on en conclure que **monogamie=Mort** ? Joseph qui sauva ses frères de la famine, était-il de la même mère qu'eux tous ? **Doit-on donc en conclure que polygamie=vie** ? Jacob (Israël) ne vient-il pas d'un mariage polygame ? Et Salomon ? Qui vous a dit que les guerres contre Israël viennent de la polygamie ? Pourquoi tordez-vous la parole de Dieu pour servir les pensées des hommes ? N'avez-vous pas lu dans la bible ce qui serait l'origine des guerres contre le peuple d'Israël ? Qu'ont-ils fait du Seigneur Jésus-Christ ? Le pire dans votre position, c'est que sans vous en rendre compte, **vous vous proclamez implicitement plus sages que Dieu ou juges de Dieu**. Donc Dieu dans l'ancien testament, n'a pas eu toute votre intelligence pour comprendre que

polygamie=mort et l'interdire ? S'il vous plait, **ne vous rendez pas odieux à Dieu** en cherchant absolument à défendre des pensées d'hommes. Je connais un foyer polygamique où un fils m'a dit que son meilleur ami dans la famille n'est pas l'enfant de sa mère, et il est plutôt en bataille avec son unique frère enfant de sa mère.

Arguments en faveur de la polygamie

Le nouveau testament, loin d'abolir la polygamie, la confirme selon les preuves ci-après : La loi sur le lévirat impose la polygamie, Jésus assimile le royaume des cieux à un mariage polygame, la polygamie n'est pas interdite aux croyants dans un milieu polygame, chaque femme devrait avoir son mari, Léa se dit bénie pour avoir donné sa servante à son mari.

Dieu a légiféré la polygamie

Dire que Dieu interdit la polygamie pourrait se traduire dans l'affirmation suivante : "Dieu ne permet pas à un homme d'avoir plus d'une femme". Ou encore, à l'affirmation suivante qu'on attribuerait à Dieu :

"J'interdis à un homme d'avoir plus d'une femme".

Une telle affirmation est tellement simple à énoncer qu'on pourrait se demander comment Dieu a fait pour ne pas se rendre compte qu'il lui suffisait juste d'affirmer cela comme loi. Mais le pire, c'est lorsqu'on veut mettre en cohérence cette affirmation avec les versets suivants qui légifèrent la polygamie :

(Deutéronome 21,15-16)

« **Si un homme, qui a deux femmes, aime l'une et n'aime pas l'autre**, et s'il en a des fils dont le premier-né soit de la femme qu'il n'aime pas, il ne pourra point, quand il partagera son bien entre ses fils, reconnaître comme premier-né le fils de celle qu'il aime, à la place du fils de celle qu'il n'aime pas, et qui est le premier-né. » (Deutéronome 21,15-16)

Lévitique 18 :17-18 :

« 17 Tu ne découvriras pas la nudité **d'une femme et celle de sa fille** ; tu ne prendras pas la **fille de son fils ni la fille de sa fille** pour en découvrir la nudité : elles sont de la même parenté ; c'est une monstruosité.

18 Tu ne prendras pas pour **seconde épouse** la sœur de ta femme tant que cette dernière est en vie : en découvrant sa nudité, tu en ferais une rivale. »

Exode 21 :10 « **S'il prend une autre femme, il ne retranchera rien pour la première à la nourriture, au vêtement, et au droit conjugal** ».

Si on est un minimum honnête, on doit reconnaître que **légiférer sans interdire=autoriser**, et ne pas prétendre que Dieu a voulu dire, mais n'a pas été capable de dire « j'interdis à l'homme d'avoir plus d'une femme ». Craignez Dieu, et ne rajoutez pas à sa parole, et n'imposez pas vos pensées comme étant ses ordres.

Le fait même que Dieu ait légiféré la polygamie après la Genèse, le fait comme nous l'avons vu avant qu'il n'ait pas seulement toléré la polygamie, mais qu'il l'ait bénie, rend incohérente toute interprétation de genèse contre la polygamie. Ceci vient du fait que le texte de la genèse est antérieur au texte qui légifère. Si on établit que cela ne relevait pas de la tolérance et s'accompagnait même de bénédictions, il est évident qu'aucune interprétation de la genèse en termes d'interdiction n'est soutenable.

Nous avons déjà par l'analyse des textes supposés anti-polygamiques du nouveau testament démontré qu'il n'y pas eu une nouvelle réglementation interdisant la polygamie avec la venue de Jésus-Christ.

Normalement, à ce niveau, le débat devrait être clos.

La loi sur le levirat impose la polygamie

Considérons ce verset (luc 20 :28-32)

« Maître, voici ce que Moïse nous a prescrit : Si quelqu'un meurt, ayant une femme, mais pas d'enfant, son frère prendra la femme et suscitera une descendance au défunt. 29 Il y avait donc sept frères. Le premier prit femme et mourut sans enfant. 30 Le deuxième, 31 puis le troisième prirent la femme ; il en fut ainsi des sept, qui moururent sans laisser d'enfants. 32 Après, la femme mourut aussi. 33 A la résurrection, duquel est-elle donc la femme ? »

La question posée à Jésus concerne le fait qu'un homme prenne l'épouse de son frère mort sans enfant. Notons que statistiquement, il est impossible que sur plusieurs siècles, seuls des gens non mariés aient perdu leur frère sans enfant. De ce fait, on peut bien croire que quelques fois, le frère resté vivant est déjà marié. Seulement, la loi n'a pas dit que s'il est déjà marié, il ne prendra pas la femme, car cela le rendrait polygame. Jésus aurait pu dire, que cette loi était valable avant lui, et que maintenant qu'il est là, elle n'est plus valable. Mais il se contente juste de dire qu'à la résurrection on ne se mariera plus. Par ce fait, il confirme qu'il ne remet pas en cause cette loi, et que cette pratique a donc continué à exister après lui, au sein du peuple y compris les croyants, avec ce que cela pouvait entraîner de polygamie.

Ce passage parle de 7 frères qui prirent successivement une veuve, et il est évident qu'il est très peu probable qu'aucun ne fut marié et attendait juste la veuve. Dieu a d'ailleurs tué quelqu'un qui allait vers la veuve de son frère en s'arrangeant pour ne pas pouvoir lui faire d'enfant. Boaz même ancêtre de Jésus, qui épousa Ruth, était riche et vieux au moment où il l'épousa. Il serait assez curieux de croire que ce monsieur vieux et riche, n'avait aucune femme.

Jésus assimile le royaume des cieux à un mariage polygame

Mat 25 :1-11 « Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, allèrent à la rencontre de l'époux.²Cinq d'entre elles étaient folles, et cinq sages.³...¹⁰Pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva; celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui **dans la salle des noces**, et la porte fut fermée»

Quelque chose que Dieu tolère juste est cité comme similaire au royaume des cieux par Jésus ? Quelqu'un venu abolir la polygamie ? C'est un non-sens.

J'ai lu qu'il y a des prédicateurs qui disent que les dix vierges étaient les accompagnatrices du couple dans la salle de noces. Le mensonge et la fausseté ont de courtes jambes pour celui qui réfléchit. Gardons la sagesse et la réflexion. Cet enseignement est un gros mensonge. Pourquoi on a besoin d'être des vierges pour accompagner les mariés ? Et où est donc la mariée dans l'histoire ? Puisqu'ils disent que les vierges accompagnent "les mariés", pourquoi l'époux vient seul ici ? Où as-tu vu l'époux entrer officiellement seul dans une salle de noces ? Ce mensonge est d'autant plus évident que dans la bible, c'est Jésus-Christ qui est appelé l'époux, et l'église (l'ensemble des chrétiens) est appelée l'épouse. De plus, la leçon de cette parabole est que Jésus-Christ demandait aux croyants de veiller, d'être prêts. Ici, ces prédicateurs font des croyants les accompagnateurs simples, et l'épouse qui était supposée être prête n'existe plus. Destruction totale du message de Jésus-Christ. Le texte précise même que les vierges "allèrent à la rencontre de l'époux". C'est ce que font les accompagnateurs ? Aller à la rencontre de l'époux ?

Léa se dit bénie pour avoir donné sa servante à son mari

Genèse 30:17-19 « 17 Dieu exauça Léa, qui devint enceinte, et enfanta un cinquième fils à Jacob. 18 Léa dit : **Dieu m'a donné mon salaire parce que j'ai donné ma servante à mon mari. Et elle l'appela du nom d'Issacar.** 19 Léa devint encore enceinte, et enfanta un sixième fils à Jacob. »

Si la polygamie est quelque chose que Dieu tolère juste, un péché, comment sa pratique peut être source de bénédiction ??? Dieu bénirait donc le péché ?

La polygamie n'est pas interdite aux croyants dans un milieu polygame

Jésus et les apôtres ont prêché en milieu polygame, ils ont baptisés des convertis parmi lesquels les polygames. Il n'y a aucun endroit où ils ont demandé à ces gens de renoncer à leur polygamie. Jésus, illustrant même le royaume des cieux par la polygamie.

Chaque femme devrait avoir son mari

Ne l'oublions pas, chaque femme ne peut avoir son mari que dans un contexte polygame, lorsqu'il y a trop de femmes et peu d'hommes. Souvenons-nous qu'il n'est pas bon d'être seul.

De nombreux hommes de Dieu furent polygames

Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Joas, David, Salomon, et même au sacrificeur !

Dieu ne le leur reprocha pas. David, homme selon le cœur de Dieu, ne se fut reprocher que l'histoire du hittite.

Ceux qui ne comprennent pas l'amour de Dieu

Ceux qui ne comprennent pas l'amour de Dieu ne comprennent pas que Dieu est un père, qui se soucie du bien-être de ses enfants. Pourquoi sinon la loi du levirat ? La nécessité de susciter une descendance à son frère, en quoi est-ce utile à Dieu ?

Galates 5 :14 « Car toute la loi est accomplie dans une seule parole, dans celle-ci: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

Ceux qui ne comprennent pas la loi, oublient que ceci est l'esprit de la loi : **l'amour de Dieu, l'amour du prochain.**

La monogamie n'est pas l'esprit de la loi, mais l'esprit de la loi réside plutôt dans le principe d'amour et de justice. Pour éviter la débauche, pour vivre heureux, il vaut mieux être marié, même en secondes noces, que célibataire. **Et ceux qui imposent le célibat au nom d'un principe divin ne servent pas Dieu, et ne manifestent pas d'amour pour leur prochain. Dieu est amour.**

Qu'ils lisent Mathieu 12 :7 et qu'ils le méditent :

« Si vous saviez ce que signifie: Je prends plaisir à la miséricorde, et non aux sacrifices, vous n'auriez pas condamné des innocents. »

Je parle aujourd'hui le même langage que Jésus tenait aux pharisiens, dans les circonstances similaires. Je sais que les héritiers des pharisiens, accrochés à une lettre qu'ils ne semblent pas bien interpréter, tout comme les pharisiens ont combattu Jésus, me combattront malgré l'évidence, croyant le faire pour Dieu. Ceci pour les mêmes raisons que les pharisiens, ne pas remettre en cause leurs croyances ancrées.

Qu'ils lisent à tête reposée le 4^{ème} commandement (exode 20 :8-11) et ils verront qu'ils auraient tué Jésus-Christ comme les pharisiens l'ont fait s'ils avaient vécu en ce temps-là, plus accrochés à une lettre qu'à l'esprit de la loi de Dieu, qui met en avant l'amour, la justice et la miséricorde.

Mathieu 19 :9

« Mais je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour infidélité, et qui en épouse une autre, commet un adultère »

L'interprétation de ce verset en tant qu'interdiction de la polygamie n'est pas consistante avec tous les autres versets analysés. De même, l'interprétation littérale qui limite l'infidélité à l'infidélité sexuelle donnerait l'impression qu'on peut répudier une femme pour infidélité sexuelle, mais son mari ne peut pas la répudier si elle essaie de l'assassiner. La tentative de meurtre serait moins grave que l'infidélité sexuelle ? Ce verset pour moi est comme le verset « tu ne tueras point ». Il n'a ni préambule, ni conclusion, ni restriction, pourtant à plusieurs autres endroits on dit qu'il faut tuer dans certaines conditions. Un tel verset n'exprime pas la position absolue et inconsistante qui pourrait découler d'une interprétation directe de la lettre. C'est un peu comme le passage qui dit qu'il est plus facile pour un chameau de passer par le trou d'une aiguille que pour le riche d'entrer dans le royaume de Dieu (Matthieu 19:24). Or aucun chameau ne pouvant passer dans le trou d'une aiguille, on pourrait en conclure de manière littérale qu'aucun riche ne sera sauvé. Or, en cherchant l'interprétation consistante de ce verset au regard d'autres versets, on voit qu'il traduit la difficulté du riche d'être sauvé et non son impossibilité.

En revenant à Mathieu 19 :9, on observe aussi que l'adultère ici n'est évoqué qu'en cas de répudiation. Il n'est pas dit de manière brute que celui qui épouse deux femmes commet un adultère. Or nous savons bien qu'un polygame n'a pas besoin de répudier sa femme pour en épouser une autre. Ceci montre l'esprit global du texte, qui est de décourager le divorce, considéré ici comme une infidélité de l'homme à sa femme (pas infidélité sexuelle, mais infidélité tout simplement) plutôt que d'interdire la polygamie, et cela colle bien avec la réponse à la question qui est posée à Mathieu 19 :7. Cela rejoint aussi l'esprit du texte où Dieu dit qu'il hait la répudiation.

La liberté du Chrétien

Au début de l'ère chrétienne, il y eu un débat entre les apôtres, sur ce qui devait être imposé à ceux qui se convertissaient. Voici quelques extraits des questions et résolutions :

« Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu, en mettant sur le cou des disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter? » Actes 15 :10

On peut dire ici qu'il s'agit du joug de la loi comprise dans la lettre et non dans son esprit

« C'est pourquoi je suis d'avis qu'on ne crée pas des difficultés à ceux des païens qui se convertissent à Dieu, mais qu'on leur écrive de s'abstenir des souillures des idoles, de l'impudicité, des animaux étouffés et du sang. » Actes 15 :19-20

Ne rien rajouter aux commandements de Dieu

Apocalypse 22 :18 « Je le déclare à quiconque entend les paroles de la prophétie de ce livre: Si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des fléaux décrits dans ce livre; 19et si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du livre de cette prophétie, Dieu retranchera sa part de l'arbre de la vie et de la ville sainte, décrits dans ce livre. »

Ne choisissez pas de retrancher ou d'ignorer des versets parce qu'ils ne servent pas votre cause. N'ajoutez pas des commandements que Dieu n'a pas donnés.

Nulle part dans le nouveau testament il n'est dit que la fameuse « tolérance à la polygamie » a cessé. N'en rajoutez pas.

Les autres arguments

Dans la partie qui suit, on peut encore lire plein d'arguments en faveur de la polygamie, pour qui n'est pas convaincu

La polygamie et la bible

Devant les nombreux scandales sexuels qui secouent certaines églises dites traditionnelles et certaines églises dites réveillées, il y a lieu de se demander si ces églises ne sont pas d'une certaine manière responsables de ces scandales en imposant aux humains des commandements contre nature, présentés comme commandements de Dieu. En interdisant à un homme de se marier, ne l'expose-t-on pas à des travers comme la pédophilie ou l'homosexualité?

L'église Chrétienne a en général un certain nombre d'interdits sexuels ou sociaux sur lesquels on peut toujours méditer, se demandant s'il s'agit réellement du commandement de Dieu ou d'une vision idéologiste de certains.

Dans cet article, nous abordons le sujet de la bible et de la polygamie. Bien que l'enseignement de la plupart des églises soit que la polygamie est interdite, on peut réellement se demander objectivement si c'est le cas, au regard du texte biblique.

Nous allons avec objectivité parcourir des textes bibliques en rapport avec ce sujet, puis nous ferons la conclusion qui d'après nous s'impose, et qui rejoint la vision que nous avons et que nous prônons de Dieu, celle du Dieu amour, ce père aimant qui désire le bien et le bonheur de ses enfants.

Quelques lectures fondamentales

Pour introduire le débat, j'invite le lecteur à consulter les liens suivants, abordant le sujet avec des références du nouveau et de l'ancien testament:

<http://www.decouvrirlislam.net/Home/christianisme/bible/la-polygamie-dans-la-bible>

<http://www.islamreligion.com/fr/articles/326/>

Premières analyses

Il y a dans les pages de ces liens beaucoup d'enseignements et de textes à méditer.

Par exemple, le fait de légiférer la polygamie :

Lévitique 18 :17-18 :

« 17 Tu ne découvriras pas la nudité d'une femme et celle de sa fille ; tu ne prendras pas la fille de son fils ni la fille de sa fille pour en découvrir la nudité : elles sont de la même parenté ; c'est une monstruosité.

18 Tu ne prendras pas pour seconde épouse la sœur de ta femme tant que cette dernière est en vie : en découvrant sa nudité, tu en ferais une rivale. »

(Deutéronome 21,15-16)

« Si un homme, qui a deux femmes, aime l'une et n'aime pas l'autre, et s'il en a des fils dont le premier-né soit de la femme qu'il n'aime pas, il ne pourra point, quand il partagera son bien entre ses fils, reconnaître comme premier-né le fils de celle qu'il aime, à la place du fils de celle qu'il n'aime pas, et qui est le premier-né. » (Deutéronome 21,15-16)

Il est évident qu'on ne légifère pas ce qui est interdit ; le fait même de légiférer signifie que cela est autorisé.

De plus, parmi tous, il y a ce passage qui mérite de retenir l'attention de plus d'un :

« 17 Dieu exauça Léa, qui devint enceinte, et enfanta un cinquième fils à Jacob.
18 Léa dit : Dieu m'a donné mon salaire parce que j'ai donné ma servante à mon mari. Et elle l'appela du nom d'Issacar.
19 Léa devint encore enceinte, et enfanta un sixième fils à Jacob. »

Léa estime avoir été récompensée par Dieu pour avoir donné sa servante à son mari. Elle ne pouvait pas faire d'enfants, mais pour susciter une descendance à son mari, elle lui a donné sa servante. Après que sa servante eut enfanté, elle aussi devint enceinte et perçu cela comme sa récompense venant de Dieu.

Pour ceux qui tiennent toujours à limiter la polygamie avant la venue de Jésus, le verset suivant peut toujours donner à méditer :

Pour la fin des temps :

« *Et sept femmes saisiront en ce jour un seul homme, et diront: Nous mangerons notre pain, Et nous nous vêtirons de nos habits; Fais-nous seulement porter ton nom! Enlève notre opprobre!* » (Esaïe 4:1)

Ce verset annonce **qu'à la fin des temps**, sept femmes demanderont à épouser un seul homme, juste pour être des épouses. N'est-ce pas la polygamie ? Au Cameroun où il y a bien plus de femmes que d'hommes, on a tendance à enseigner qu'il faut plutôt que ces femmes n'ayant pas pu être premières épouses se contentent de leur célibat et prient.

Certains s'opposent à la polygamie sur la base de cette parole de Jésus Christ : « Vous avez appris qu'il a été dit: Tu ne commettras point d'adultère. Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur. » Mat 5 :28-29

Si on part de fait que pour parler d'adultère, il faut au moins une personne mariée, et qu'on admet aussi que ce verset est juste, on se pose tout de suite la question où est la personne mariée. Est-ce qu'un célibataire qui regarde une célibataire « pour la convoiter » a commis un adultère dans son cœur ? Si cela était possible, la réponse serait oui. Mais cela n'est pas possible.

Il ne faut pas confondre « convoitise » et « désir ». Convoiter et désirer ne sont pas synonymes. La convoitise peut se définir comme le Désir de posséder et de jouir de la chose d'autrui ou d'une chose interdite (<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/convoitise>).

De ce fait, l'expression "regarder une femme avec convoitise" ne s'applique fondamentalement que s'il s'agit de la femme d'autrui ou d'une femme qui nous est interdite. Pour que cela puisse se rattacher au terme adultère (qui fondamentalement implique une personne mariée), il me semble clair que c'est de la femme d'autrui qu'il s'agit. En d'autres termes, regarder une femme pour la convoiter n'a de sens que s'il s'agit de la femme d'un autre, et cela explique pourquoi il y a adultère. Il n'y a donc aucun adultère à désirer une femme qui n'est la femme de personne.

Concubinage et bible

Le concubinage existait avant la conclusion de l'alliance de la Loi. La Loi l'admit et le réglementa, ce qui assura la protection des droits tant des épouses que des concubines (Ex 21:7-11 ; Dt 21:14-17). Les concubines n'avaient dans la maisonnée pas autant de droits que la femme en titre, et un homme pouvait avoir simultanément plusieurs femmes et des concubines (1R 11:3 ; 2Ch 11:21). Lorsque la femme d'un homme était stérile, elle lui donnait parfois sa propre servante comme concubine, et l'enfant qui naissait à la concubine était considéré comme celui de la femme libre, sa maîtresse (Gn 16:2 ; 30:3). Les fils des concubines étaient des enfants légitimes et pouvaient hériter. — Gn 49:16-21 ; voir aussi Gn 30:3-12.

Chez les Hébreux, la concubine occupait une position semblable à celle d'une épouse de second rang ; d'ailleurs, on parlait parfois d'elle comme d'une épouse. Les concubines étaient quelques fois des esclaves d'une des trois catégories suivantes : 1) la jeune Hébreu vendue par son père (Ex 21:7-9) ; 2) l'esclave étrangère achetée ; ou 3) l'étrangère faite captive au cours d'une guerre (Dt 21:10-14). Certaines étaient les esclaves ou les servantes de la femme libre, comme celles de Sara, de Léa et de Rachel. — Gn 16:3, 4 ; 30:3-13 ; Jg 8:31 ; 9:18.

http://www.interbible.org/interBible/decouverte/insolite/2012/insolite_120420.html

http://sainte bible.com/1_chronicles/1-32.htm

D'après la Genèse, Abraham eut deux femmes et deux concubines, de même que Isaac et Jacob.

Le lévirat et la polygamie

Notez ce verset de la Loi,

Deutéronome 25 : 5 « Lorsque des frères demeureront ensemble, et que l'un d'eux mourra sans laisser de fils, la femme du défunt ne se mariera point au dehors avec un étranger, mais son beau-frère ira vers elle, la prendra pour femme, et l'épousera comme beau-frère. »

Et ce cas soumis à Jésus :

Mathieu 23 :28 « Le même jour, les sadducéens, qui disent qu'il n'y a point de résurrection, vinrent auprès de Jésus, et lui firent cette question: 24Maître, Moïse a dit: Si quelqu'un meurt sans enfants, son frère épousera sa veuve, et suscitera une postérité à son frère. 25Or, il y avait parmi nous sept frères. Le premier se maria, et mourut; et, comme il n'avait pas d'enfants, il laissa sa femme à son frère. 26Il en fut de même du second, puis du troisième, jusqu'au septième. 27Après eux tous, la femme mourut aussi. 28A la résurrection, duquel des sept sera-t-elle donc la femme? Car tous l'ont eue. »

Le verset de Deutéronome ne dit pas que si le frère resté vivant est déjà marié il ne doit pas prendre la femme du mort. De ce fait, si le vivant est déjà marié, il devient forcément polygame. Jésus ne révoque pas ce verset lorsqu'on lui présente le cas des sept frères qui ont eu la même femme. Il dit juste qu'à la résurrection il n'y aura plus de mariages. On peut donc clairement considérer que Jésus n'a pas mis fin à cette pratique et à la polygamie qui pouvait en découler.

Textes « anti-polygamiques » du nouveau testament

Analysons maintenant le texte de Corinthiens. Pour moi, je ne veux pas travailler dans une logique partielle et partielle qui consiste à ignorer certains textes pour se contenter de ceux qui semblent prôner la polygamie.

1

Pour ce qui concerne les choses dont vous m'avez écrit, je pense qu'il est bon pour l'homme de ne point toucher de femme.

Un avis que nous nous empressons tous d'ignorer. Normal

7:2

Toutefois, pour éviter l'impudicité, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari.

Il est surprenant de voir dans ce texte une interdiction de la Polygamie, si on suppose que Paul est cohérent dans ses propos et qu'on ne saurait ignorer tous les textes cités dans les liens que je vous ai transmis, précisant bien qui devrait être mari d'une seule femme. Pour envisager l'approche la plus cohérente, aurait-il pu écrire "que chaque homme ait **ses** femmes"? Non, car cela aurait de facto pu être perçu comme une obligation pour l'homme à être polygame, ce qui n'est pas le cas. Les expressions "que chacun ait sa maison", "que chacun ait sa chose», ne me semblent nullement obliger chacun à avoir une seule maison ou une seule chose. Notons que le verset 7 :29 parle plutôt de ceux qui ont des femmes et non de ceux qui ont une femme

7:29

Voici ce que je dis, frères, c'est que le temps est court ; que désormais ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas,

7:3

Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et que la femme agisse de même envers son mari.

Ceci se comprend dans le contexte précisé avant. L'utilisation du singulier n'implique rien par rapport au nombre.

7:4

La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari ; et pareillement, le mari n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est la femme.

7:5

Ne vous privez point l'un de l'autre, si ce n'est d'un commun accord pour un temps, afin de vaquer à la prière ; puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente par votre incontinence.

7:6

Je dis cela par condescendance, je n'en fais pas un ordre.

Autres discussions

Selon Certains, Paul tolère juste la Monogamie! (il serait bon pour l'homme de ne point toucher de femme).

Dieu n'a rien créé en double (il y a des couples, pas des doubles). Le fait qu'il ait donc créé un homme et une femme n'implique rien en ce qui concerne la Polygamie. Ne perdons pas de vue la parabole des dix vierges de Jésus, et la question de savoir comment Jésus peut choisir quelque chose en abomination à Dieu pour illustrer le royaume de Dieu.

Il est dit que le divorce a été permis du fait de la dureté de cœur, et non la polygamie. N'oublions pas que tout mariage consenti est avant tout une fête, une occasion de joie, alors qu'un divorce est une occasion de peine. Pour la condamner ou prouver que c'est interdit, certains semblent partir du postulat que la polygamie est mauvaise, et pourtant c'est ce qu'il faut démontrer. N'oublions pas que la loi sur le levirat (prendre la femme du frère mort sans enfant) qui n'a officiellement jamais été proscrite imposait de fait la polygamie du marié qui prenait la femme de son frère mort!

Certaines personnes « démontrent » que la polygamie est mauvaise du fait des conséquences vécues dans certains foyers polygames. De tels exemples ne sauraient constituer une preuve, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, suivant la même voie, on pourrait démontrer que la monogamie est mauvaise en exhibant les divorces de monogames ayant souhaité prendre une autre femme, et n'ayant pas d'autre choix que du fait de l'interdiction de la polygamie, en exhibant les problèmes sociaux posés par les femmes qui ne peuvent se marier du fait de l'interdiction de la polygamie, ou en exhibant toutes sortes de problèmes constatés dans les foyers monogames. Bref, pour tout foyer polygame qui a eu des problèmes, on pourrait bien trouver un foyer monogame qui en a eu aussi.

Cette autre démonstration du caractère mauvais de la monogamie, n'est pas valable, tout comme prouver sur le même principe que la polygamie est mauvaise. De plus, on en oublierait que les sociétés africaines et orientales ont été pendant des siècles des sociétés polygames.

Il y a des chrétiens qui croient que c'est l'Esprit de Dieu qui leur a révélé que la polygamie est interdite, bien qu'ils aient reçu cet enseignement de leur église. De ce fait, pour eux, toute personne qui pense le contraire doit prier pour se voir aussi éclairer par l'esprit qui les a éclairés.

Pour ce qui est de recevoir l'esprit, je rends grâces à Dieu, car après avoir longtemps été ce que je désigne dans mon sur le péché un « pharisaïste Chrétien », j'ai introduit dans ma prière quotidienne cette supplication: "Donne-moi l'esprit de sagesse et de révélation **dans ta connaissance**". Je demande toujours cela à Dieu. Depuis lors, j'ai commencé à comprendre mieux les choses de Dieu. Il est désolant que des gens considèrent un enseignement qu'ils ont reçu comme une révélation de l'Esprit.

Cet argument par l'esprit est très embêtant, car je me suis rendu compte que c'est la base du lavage de cerveaux dans plusieurs fausses églises. On peut vous dire n'importe quoi. Si vous en doutez, on vous explique que c'est parce que vous n'avez pas reçu l'Esprit et êtes dans le péché. De ce fait, par peur de passer pour n'avoir pas reçu l'esprit, on accepte tout. Je préfère passer pour n'avoir pas reçu l'esprit, afin de défendre la parole de Dieu et non les interprétations des hommes.

J'ai l'impression que certains se jugent plus justes et plus sages que Dieu. Lui qui l'a légiférée à un moment (pour eux elle n'a jamais été bonne), il l'aurait alors fait par amour ou par compréhension (ils lui reprochent cet amour et ne peuvent comprendre cette compréhension).

Celui qui n'aime pas la Polygamie, c'est son droit le plus absolu. Celui qui la croit mauvaise, c'est encore son droit.

Qu'il exprime cela comme étant son opinion, c'est tout! En ce sens chacun est libre de la considérer comme "non recommandable", de même que plusieurs personnes estiment que le régime monogamique n'est pas recommandable. Chacun est libre de son opinion.

Enfin, je vais être clair. Je ne recommande pas la Polygamie et je ne la déconseille pas non plus. Chacun est libre devant Dieu, par rapport à ce qu'il considère être la volonté de Dieu pour lui, de faire son choix. Je sais que toute idéologie extrême s'oppose généralement à l'amour de Dieu. C'est ce que Jésus nous a enseigné à travers ses exemples (voir mon article sur le péché).

Rappelons ce texte de l'Apôtre "

- Car il a paru bon au Saint Esprit et à nous de ne vous imposer d'autre charge que ce qui est nécessaire,
- 15:29 savoir, de vous abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, des animaux étouffés, et de l'impudicité, choses contre lesquelles vous vous trouverez bien de vous tenir en garde. Adieu."

Ainsi que ces paroles de Jésus:

" ... un joug que ni vous ni vos pères n'avez pu porter".

Celui qui veut recommander la Monogamie est libre de le faire, mais de là à faire de la Polygamie un interdit de Dieu, il vaut mieux dire que c'est un avis personnel et non l'enseignement de la bible.

Devrait-on interdire la polygamie du fait du texte suivant ?

1 Cor 10:23-24: "Oui, tout m'est permis, mais tout n'est pas bon pour nous. Tout est permis mais tout n'aide pas à grandir dans la foi."

Je suis d'accord. Je pense qu'il est mieux pour une sœur qui n'a pas pu avoir un mariage tôt de devenir deuxième épouse que Maîtresse. Elle aura ainsi accompli le conseil de se marier plutôt que de brûler. Il est bien de considérer les choses au cas par cas, dans **l'amour et la justice** de Dieu.

Conclusion

Que chacun fasse comme il a convenu avec son conjoint, dans la liberté qui est la nôtre. Il est très facile lorsqu'on est rassasié d'expliquer comment les affamés peuvent faire pour vivre sans manger. Il est facile à des femmes mariées d'expliquer aux autres qu'elles ne devraient pas accepter un mariage polygamique et qu'elles ne devraient pas être maîtresses d'hommes mariés, alors même qu'elles ont passé l'âge pour espérer facilement un mariage monogamique.

C'est un message qui ne passe pas, et qui pousse à des travers sociaux, et à une hypocrisie hors pair dans les églises.
Dieu est Amour, L'amour et la justice de Dieu surpassent toute forme d'idéologie extrémiste. Nous devons le savoir.

Je précise ici que le propos de cet article n'est pas de comparer la polygamie à la monogamie pour dire qui est mieux, mais uniquement de dire si la polygamie est interdite ou non selon la bible. La comparaison des deux systèmes fait l'objet de nombreux autres débats et d'autres articles. Mon avis sur la question est qu'il n'y a pas à priori en tout temps et de manière absolue une option qui soit meilleure qu'une autre. Si dans un pays il y a beaucoup trop de femmes par rapport aux hommes, à l'échelle de la société, la polygamie apportera certainement solution à plus de problèmes que la monogamie. Si quelqu'un choisit la polygamie et gère mal son foyer, il aura certainement pas mal de problèmes.

Je recommande au lecteur mon article sur la définition du péché, afin de mieux cerner ce qu'est l'amour de Dieu et la nature du péché. Son contenu peut être aussi choquant que le fait d'entendre un Chrétien dire que la Polygamie n'est pas interdite, mais restons fondés sur les écrits, sans être partial, et le reste suivra.

Que Dieu nous éclaire.

Pour en savoir plus, Voici le lien de la page web pour accéder à tous les réseaux sociaux où il est possible de nous suivre: <https://telegra.ph/Liens-vers-mes-publications-chretiennes-10-08> Vous pourrez y trouver comment accéder à des documents, des audios et des vidéos pour les clarifications de ce qui est ici ou pour approfondir vos connaissances. Vous y trouverez également un modèle de prière de repentance et pour inviter Jésus-Christ dans votre vie. Vous pouvez également nous contacter pour un accompagnement pour votre repentance, si vous le souhaitez.